

CONSEIL DES **ARTS**
DE **MONTRÉAL**



L'ACTION DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL À L'ÉGARD DU PATRIMOINE MONTRÉALAIS

Mémoire du Conseil des arts de Montréal
sur le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal
présenté à l'Office de consultation publique de Montréal

Janvier 2005

INTRODUCTION

L'implication du Conseil des arts de Montréal en matière de patrimoine s'exprime principalement par ses initiatives dans le patrimoine mobilier conservé par les musées. Elle se manifeste aussi dans la reconnaissance de l'excellence d'organismes œuvrant dans le patrimoine d'expression.

Globalement son action s'inscrit dans le cadre de sa mission générale :

En tant qu'organisme au service du milieu artistique de la métropole, le Conseil des arts de Montréal soutient et reconnaît l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles au moyen d'appui financier, de conseils et d'actions de concertation et de développement.

Pour ce faire, le Conseil mise sur l'expertise, le dynamisme et l'esprit d'innovation de ses membres et de son personnel, ainsi que sur des échanges soutenus avec le milieu artistique et les administrations municipales, afin d'assurer la pertinence de ses interventions et de favoriser la participation des citoyens à la vie artistique montréalaise.

L'actuel Projet de politique du patrimoine fait peu de cas du Conseil des arts de Montréal. Il n'y est mentionné qu'une seule fois (page 43), comme étant, au sein de la Ville, un des participants au système d'organisation de l'action en patrimoine. Son action est cependant beaucoup plus étendue.

Il nous apparaît important que la politique du patrimoine reconnaisse explicitement les actions du Conseil des arts de Montréal en matière de patrimoine, notamment dans les investissements importants qu'il accorde depuis de nombreuses années aux musées et organismes collectionneurs et les tournées d'expositions réalisées grâce à ses programmes. Depuis près de 50 ans, le Conseil des arts de Montréal contribue à la conservation et la mise en valeur du patrimoine montréalais.

L'ACTION PATRIMONIALE DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

1. Le patrimoine mobilier

Les collections d'œuvres d'art

C'est sur ce plan que l'action du Conseil est la plus importante. En fait le Conseil des arts de Montréal est présent dans ce champ depuis sa création en 1956 où il apportait alors son soutien au Musée des beaux-arts de Montréal par une aide financière de 40 000 \$, ce qui représentait 31% de son budget de subvention. Cette action s'exerce à l'endroit des institutions muséologiques et d'organismes collectionneurs qui conservent ce patrimoine et en assurent le rayonnement auprès du public. Elle se traduit principalement par l'attribution de subventions visant le fonctionnement de ces institutions. C'est ainsi que le Conseil des arts de Montréal a versé en 2004 des subventions totalisant 778 000 \$ aux organismes suivants :

- Le Musée des beaux-arts de Montréal
- Le Musée du Château de Ramezay
- Le Musée McCord
- Le Musée des maîtres et artisans du Québec (ex Musée d'art de Saint-Laurent)
- Le Musée David M. Stewart
- Le Centre Canadien d'Architecture
- La Cinémathèque québécoise
- Le CEAD
- Vidéographe
- Le Centre d'information Arttexte
- Le Centre de musique canadienne
- L'Écomusée de la maison du Fier Monde
- L'École nationale de théâtre (pour sa bibliothèque)

Le patrimoine culturel et artistique touché par le programme d'aide financière du Conseil des arts comprend donc des collections de peintures, dessins, gravures, sculptures, photos, films, livres, costumes, bijoux, et autres objets en métier d'art ou art décoratif de diverses époques et nombreuses civilisations et cultures. Dans la mesure de l'accroissement de ses disponibilités financières, le Conseil souhaite à l'avenir étoffer son support aux domaines de l'architecture et du design contemporain.

Si chaque discipline artistique mérite une conservation convenable de son répertoire comme cela se fait avec un succès relatif dans les arts visuels, la littérature, voire en musique et en cinéma (car il existe des organismes bien structurés qui assument ce mandat), la situation est plus préoccupante en théâtre, en danse et en arts médiatiques où la conservation des différents artefacts de la pratique (maquettes, costumes, enregistrements vidéos, installation multimédia, etc.) pose des défis importants à la préservation.

Cette part du patrimoine culturel et artistique se trouve chez plusieurs organismes artistiques que le Conseil des arts de Montréal subventionne. Le Conseil s'inquiète d'ailleurs de l'état de ces collections et de ces archives qui ne sont pas toujours conservées dans des conditions adéquates, faute de moyens ; pour la plupart des organismes, les ressources financières couvrent à peine le fonctionnement même et la question de la conservation d'archives est mise au second plan.

Le Conseil des arts désire attirer l'attention des autorités municipales sur les archives des secteurs artistiques qui ne disposent pas encore de lieux de conservation pleinement structurés et qui méritent une intervention urgente — comme la danse, dont notamment les nombreuses archives sur un support vidéo sont en train de s'effacer — ou une attention très particulière (les arts médiatiques). Cela doit s'inscrire clairement dans l'inventaire exhaustif que la Ville propose de faire.

Ajoutons que le Conseil des arts de Montréal apporte également son soutien à des regroupements ou des associations pour des projets de sensibilisation en art et en patrimoine, comme par exemple la Journée des musées organisée par la Société des directeurs de musées.

La diffusion du patrimoine

Outre les subventions directes versées aux musées, le Conseil des arts de Montréal est également très actif dans la diffusion du patrimoine par la mise en tournée d'expositions réalisées par les musées montréalais. Depuis la création du programme de tournée pour les expositions, en 1987, une trentaine d'expositions ont permis de faire circuler dans l'île de Montréal des objets tirés des collections suivantes :

- Musée des beaux-arts de Montréal
- Musée McCord d'histoire canadienne
- Musée des maîtres et artisans (St-Laurent)
- Musée de la Ville de Lachine

- Musée d'art contemporain
- Musée des arts décoratifs
- Musée David M. Stewart
- Centre Canadien d'Architecture
- Collections de la Ville de Montréal (Prix François-Houdé, Pierre-Ayot et Louis-Comtois)

Quelques exemples de projets réalisés permettent de mesurer l'étendue et la variété des biens patrimoniaux mis en valeur dans ces expositions :

- CÉRAMIQUES ANCIENNES DU NOUVEAU MONDE
Musée des beaux-arts de Montréal
- ART ISLAMIQUE - OBJETS DU QUOTIDIEN
Musée des beaux-arts de Montréal
- VIE SAUVAGE EN ARCTIQUE : L'ART DES INUITS
Musée des beaux-arts de Montréal
- REGARDS SUR UN PAYSAGE INDUSTRIEL : LE CANAL DE LACHINE
Centre Canadien d'Architecture
- HENRY BUNNETT : SUR LES LIEUX DE L'HISTOIRE
Musée McCord d'histoire canadienne
- UN ARTISTE DANS LE PORT DE MONTRÉAL : ADRIEN HÉBERT
Musée des beaux-arts de Montréal
- UN PATRIMOINE OUBLIÉ, LE COMPLEXE MILITAIRE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE
Musée David M. Stewart
- VISITE D'ATELIER – CHEZ LAURENT AMIOT, MAÎTRE ORFÈVRE
Musée des maîtres et artisans
- VIVRE EN AFRIQUE : LA COLLECTION COLLINS D'OBJETS ANGOLAIS
Musée des beaux-arts de Montréal
- REGARDS SUR LES PRIX PIERRE-AYOT ET LOUIS-COMTOIS
Association des galeries d'art contemporain AGAC
- REGARDS SUR L'AVENIR : UNE RÉTROSPECTIVE DES PRIX FRANÇOIS-HOUDÉ
Conseil des métiers d'art du Québec
- CHARLES DAUDELIN – MAÎTRE DE L'ESPACE
Musée des maîtres et artisans du Québec
- D'APRÈS NOTMAN, REGARDS PHOTOGRAPHIQUES SUR MONTRÉAL, ESPACÉS D'UN SIÈCLE
Musée McCord d'histoire canadienne

Une petite collection pour des Grands Prix

Depuis 1985, alors qu'il accordait pour la première fois son Grand Prix annuel, le Conseil des arts de Montréal a décidé d'accompagner ce prix d'une œuvre d'art originale commandée à un artiste montréalais. Le lauréat et les membres de son équipe reçoivent chacun un exemplaire numéroté de l'œuvre, et le Conseil se réserve le premier exemplaire. C'est ainsi qu'au fil des ans, le Conseil des arts s'est constitué une véritable collection d'œuvres créées par des artistes montréalais contemporains tels Pierre Ayot, Geoffrey James, Raymonde April, Serge Tousignant, Irene Whittome, Françoise Sullivan, Marc Séguin ou Roberto Pellegrinuzzi. Cette collection compte maintenant une vingtaine de pièces qui illustrent l'évolution de l'excellence artistique montréalaise. À l'occasion de son 50^e anniversaire en 2006, le Conseil des arts fera circuler dans l'île une exposition réunissant ces œuvres.

2. Le patrimoine culturel immatériel

Tradition et répertoire sont des éléments intrinsèques à l'activité de plusieurs organismes culturels et quand ils atteignent des niveaux professionnels dans leurs pratiques, ils deviennent admissibles à l'un ou l'autre des programmes du Conseil. La compagnie de danse Les Sortilèges, le Festival interculturel du conte, le Festival Voix d'Amérique (dont l'organisme organisateur, Les Filles électriques, est finaliste du Grand Prix 2004), les Productions du Diable Vert, Terres en vues - Société pour la diffusion de la culture autochtone, sont autant d'organismes soutenus par le Conseil des arts.

Il est d'ailleurs à prévoir que d'ici dix ans, avec la professionnalisation de plusieurs organismes actifs dans le patrimoine culturel immatériel, le nombre de demandes va augmenter substantiellement. Ce sera une conséquence souhaitable de l'application de la Politique du patrimoine. Les budgets actuels du Conseil des arts étant déjà insuffisants à répondre à la demande, de nouvelles sources de financement devront être trouvées.

3. Le patrimoine bâti

Sans en être propriétaire, le Conseil des arts de Montréal est le gestionnaire responsable d'un immeuble dont le caractère patrimonial est indéniable dans l'histoire artistique de Montréal. Il s'agit de l'ancienne École des beaux-arts de Montréal, située sur la rue Saint-Urbain au nord de la rue Sherbrooke. En 1988, avec la participation financière des gouvernements québécois et fédéral ainsi que celle du secteur privé, le Conseil des arts a investi les sommes nécessaires pour rénover le lieu tout en lui conservant sa vocation culturelle. La Maison du Conseil des arts, avec ses cinq grands studios de répétition, est devenue un centre de création et de production au service de la communauté artistique. Les travaux de rénovation et d'entretien, au fil des ans, ont toujours été entrepris dans le plus grand respect du caractère patrimonial du bâtiment. Il s'agit d'une pratique exemplaire qui peut servir de modèle dans l'utilisation future d'édifices à caractère patrimonial.

4. L'art public

Lors de la transformation de l'édifice de l'École des beaux-arts de Montréal en Maison du Conseil des arts, une œuvre d'art public de l'artiste François Dallegret a été installée devant la façade de l'édifice.

CONCLUSION

Le Conseil des arts de Montréal n'a pas la volonté de devenir un joueur majeur en patrimoine, mais il a montré au fil des ans qu'il possédait une expertise appréciable et il a développé des outils d'intervention et de sensibilisation efficaces, dont son programme de tournée d'expositions.

Plusieurs organismes subventionnés par le Conseil des arts de Montréal occupent des espaces et des immeubles à caractère patrimonial comme par exemple la Caserne Létourneau par le Théâtre sans fil ou l'Église Saint-Robert-Bellarmin par la Fondation Jean-Pierre Perreault (autres exemples : le Théâtre Prospéro, le Centre Canadien d'Architecture, etc). Ce type d'occupation et d'utilisation a eu un impact positif sur la communauté environnante.

Cependant la réalisation de tels projets est longue et remplie d'embûches. Plusieurs projets sont actuellement en attente ou ont de la difficulté à progresser, souvent parce que les organismes manquent de ressources pour les piloter adéquatement. En 1986, le Conseil des arts de Toronto a favorisé la mise sur pied de Artscape, un organisme qui s'intéresse à la revitalisation des immeubles et des quartiers par les arts et la culture, et qui a réussi avec grand succès plusieurs projets de ce type. L'exemple torontois devrait être sérieusement considéré pour répondre aux besoins des organismes culturels mais aussi afin de trouver des vocations structurantes aux immeubles et édifices patrimoniaux de Montréal.

L'acquisition des espaces de création, de diffusion ou de production par les organismes artistiques est souvent la meilleure façon de préserver la vitalité d'un quartier, voire d'un centre ville. Il est important que le Conseil des arts de Montréal soit un partenaire de ces projets car ils ont un impact majeur sur la viabilité financière de ces organismes.

De façon générale le Conseil entend poursuivre ses actions qui sont porteuses. Il est prêt à collaborer et s'impliquer pour mettre en place un système d'organisation de l'action en matière de patrimoine qui soit efficace et bénéfique, notamment dans l'élaboration d'une intervention plus structurante et mieux concertée auprès des musées.